

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les contributions](#)[Déposer une contribution](#)

Les contributions

Contribution n°80 (Web)

👤 Par gabillet mathilde

🕒 Déposée le 10 novembre 2022 à 08h58

J'ai travaillé de nombreuses années sur le domaine des Karellis , en tant qu'Accompagnatrice en Montagne et Animatrice Nature. L'environnement préservé de ce domaine en fait toute sa richesse! Les vacanciers y viennent justement pour cela! Mon choix d'y exercer ma profession reposait également sur la beauté et la richesse de cette nature préservée.

Le site du Crêt de Talière est un lieu de randonnée particulièrement apprécié par les randonneurs et nous devons à tout prix le préserver et affirmer nos choix pour l'avenir!

[Replier](#)

Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 8 jours.

[Déposer une contribution](#)

Contribution n°79 (Web)

👤 Par Pasquier Jean Claude

🕒 Déposée le 10 novembre 2022 à 08h42

La création d'une piste doit répondre à un besoin. Or il est de notoriété publique qu' au Karellis les flux sont fluides tant en montée qu'en descente; de plus d'après les hébergeurs il n'y a pas de demande.

Quand nous interrogeons " les skieurs du dimanche" habitués de la station ils ne comprennent pas un tel projet, certains s'en offusquent même. Il est vrai que vouloir faire une piste bleue dans ce secteur est une aberration, elle n'aura de "bleue" que le nom ! Le tracé met en évidence que la piste noire dite "des crêtes" disparaîtra: la seule piste noire de la station qui peut se travailler du haut en bas; disparaîtra également le ski sécurisé du ski hors piste.

Il faut aussi mettre en évidence qu'elle anéantira le chemin de randonnée très prisé en toutes saisons grâce au point de vue qu'il offre ainsi qu'à sa flore et à sa faune.

Pour toutes ces raisons je suis CONTRE cette piste

[Replier](#)

Contribution n°78 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 10 novembre 2022 à 00h04

A l'heure du réchauffement climatique où nous devons penser le tourisme d'hivers différemment je ne pense pas que la création de cette piste soit très judicieux .cette piste située sur une arête risque de ne pas être enneigée et risque donc d'être souvent ferme ou difficile donc pas très adaptée à la clientèle des karellis .de plus il me semble que le coût engendré à la création de cette piste pourrais servir à d'autres projets bien plus judicieux compte tenue de l'évolution climatique .il serait intéressant d'avoir une vision à long terme sur l'avenir de notre station .

[Replier](#)

Contribution n°77 (Web)

👤 Par Gautard Baptiste

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 22h17

Moniteur de ski à la station des Karellis j'ai depuis mon plus jeune âge glissé sur les pentes de ce merveilleux domaine. Aujourd'hui je suis fier de travailler ici mais j'aimerais tellement que l'on puisse un jour faire aboutir les projets de la station.

Bien évidemment que l'on es attaché à cette nature si splendide mais si l'on avance plus dans les projets comment se projeter dans le futur.

Alors oui bien évidemment je suis FAVORABLE à la piste de Taliere et c'est peut-être en créant celle ci que l'on pourra concrétiser un jour le tsd des chaudannes l'un ne va pas sans l'autre.

Pensons tous ensemble à notre avenir en n'oubliant pas que si personne avait touché et modifié les reliefs de nos montagnes on ne serait pas là pour en parler.

Pensons à notre avenir et celle de nos enfants et apportons un peu de nouveautés pour que la station des Karellis reste attractif ...

Cordialement baptiste Gautard

[Replier](#)

Contribution n°76 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 21h04

Crée une nouvelle piste sans réel projet réfléchi c'est tout simplement NON ! Je pense que le domaine skiable des karellis veut toujours plus grand sans porter beaucoup d'importance aux conséquences écologique (nous l'avons déjà vue avec le télésiège des chaudannes qui devait razer la pointe des Chaudannes). Pourquoi lancer un tel projet alors que la station fait de la pub pour un domaine skiable largement suffisant pour le nombre de clients limités du à ces 2600 lits présent !

De nos jours il y a d'autres moyens pour apporter de la nouveauté et attirer des nouveaux clients.

Je ne vois aucun intérêt pour cette nouvelle piste et je suis donc DÉFAVORABLE à ce projet !!

[Replier](#)

Contribution n°75 (Web)

👤 Par client de la station

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 19h31

Slogan publicitaire trouvé sur le site internet des Karellis domaine skiable..

« Les Karellis disent : "Non aux files d'attente !" »

La formule est simple, mathématique : 60 km de pistes / 2 600 lits, faites le même calcul ailleurs.

Aux Karellis, en limitant le nombre d'hébergements, on limite le nombre de skieurs, donc on supprime les embouteillages. Nous préférons avoir moins de vacanciers grincheux, et plus de skieurs heureux. »

Il y a 28 pistes de ski alpin :

- 7 pistes vertes (les Copies, le Lac, la Ponsonnière, les Prés, les Gentianes, les Loix, et le Jardin d'Enfants),
- 2 pistes bleues (les Granges, la Somma, le Vinouve, les Arpons, les Mottes et le Guetton),
- 11 pistes rouges (le Vé, les Mottes Rouges, Pramol , la Combe de la Rama, la Combe des Chamois, la Rama, le Stade, les Archères, les Embrunes, les Fontagnoux, les Vordaches)
- et 4 pistes noires (les Enfers, les Bachaches, la Cote des Agneaux, les Crêtes).

Une répartition harmonieuse du domaine.

Avis des clients qui fréquentent la station.

Il est écrit sur leur site "pas d'attente aux remontées"...Nous y sommes allé en pleine période de vacances scolaires...eh bin c'est tout à fait vrai...pas d'attente, et surtout, peu de monde sur les pistes (voire personne pendant l'heure du repas).

Nous avons skié en famille, avec des enfants de différents niveaux...tout le monde y a trouvé son compte, les pistes rouges et noires étant plutôt techniques à mon avis.

Ce qui est appréciable, chacun peut skier à son rythme et sur ses pistes favorites, on se retrouvera facilement, le domaine n'étant pas immense...la taille idéale...

Et que dire des bords de pistes, des passages en forêt, des points de vue extra... lorsque la poudreuse est au rendez-vous...c'est top !

Super station de ski pour partir en famille surtout si les enfants ne sont pas encore trop grand.

Une station sans prise de tête.

La station permet à tous les niveaux de skieur et de snowboarder de trouver ce qu'il cherche.

Pour ma part j'ai trouvé des superbes combes pour profiter de la poudreuse.

Il y a 2 parcours de boardercross super sympa.

Pour conclure le domaine est suffisant pour le nombre de skieurs de cette station. Donc non à ce projet qui n'apporterait rien de plus aux skieurs fréquentant des pistes bleues.

Non pour la raison que cette piste spolerait une partie de la piste noire des crêtes. Ainsi que la pratique du snowboard et du ski en poudreuse.

[Replier](#)

Contribution n°74 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 19h19

Créer une nouvelle piste peut promouvoir la station

Et augmenter la diversité

Contribution n°73 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 17h46

Je suis favorable à ce projet qui permettrait de répondre aux besoins et attentes de nos clients et ainsi de désengorger le secteur "Arpons".

Par ailleurs, je souhaite souligner la gestion maîtrisée des dépenses et des équipements de la Régie autonome des Remontées Mécaniques et des Pistes de Montricher-Albanne depuis sa création.

[Replier](#)

Contribution n°72 (Web)

👤 Par SAVOYE Gérard

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 16h03

AVIS NÉGATIF AU PROJET

Le dossier déposé en appui de la demande d'autorisation d'aménagement de piste de ski et plus particulièrement la création de la piste de TALIÈRE sur le domaine skiable de la station LES KARELLIS (territoire de la commune de MONTRICHER-ALBANNE) me semble incomplet, voire particulièrement insincère. Je retiendrais seulement 2 points particulièrement éloquentes :

• La demande de la MRÆe qui demande une actualisation de toutes les données par rapport au projet global et pas simplement pour l'aménagement de la TALIÈRE. Je cite « revoir le périmètre du projet sur la base d'une analyse des liens fonctionnels entre les différentes opérations d'aménagement projetées sur le secteur ».

• L'insincérité lorsqu'il est précisé l'aménagement d'un piste bleue alors que lorsque le connaît un peu la configuration des lieux et son relief on peut supposer que ce sera une piste rouge. Donc si l'on veut en faire une piste bleue il conviendra de réaliser d'importants travaux de terrassement dévastateurs et non spécifiés dans le dossier. Dons une étude d'impact particulièrement incomplète.

Dernier point et non le moindre, ceux qui adore skier aux KARELLIS le font car c'est une station de ski familiale au forfait raisonnable (en cette période de crise c'est important) qui offre également la pratique du ski hors piste dans des conditions de sécurité acceptables. Conservons l'aspect familiale de cette station.

[Replier](#)

Contribution n°71 (Web)

👤 Par Huguette Pasquier

🕒 Déposée le 9 novembre 2022 à 15h50

Ce projet me parait complètement aberrant. Cette piste soit disant " bleue" est inutile: les skieurs débutants ont d'autres possibilités pour rejoindre le bas des pistes; de plus elle supprime la piste des crêtes (piste noire) et un secteur "hors piste" intéressant .

IL me parait indispensable de conserver cette zone naturelle très appréciée par les randonneurs en toutes saisons (à pied ou en raquettes).

Etant donné l'évolution du climat il est urgent de protéger les zones naturelles et d'arrêter de saccager la montagne .

[Replier](#)

<< 1 2 3 ... 8 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une contribution](#)

A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "MONTRICHER-ALBANNE : Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste de ski alpin (D.A.A.P.) - Piste de Talière sur le domaine DES KARELLIS".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°73 - Savoie

Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse

161 rue de la mairie
Le Bochet
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

📍 Adresse postale

Mairie de Montricher-Albanne
à l'attention de monsieur Christian VENET commissaire enquêteur
« Enquête publique - Création de la piste de Talière »
161, rue de la mairie
Le Bochet
73870 Montricher-Albanne